

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE AJOURNÉE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE
SAINT-DONAT TENUE À LA SALLE MUNICIPALE
MERCREDI, LE 3 DÉCEMBRE 2008
19h30.**

Sont présents les conseillers : *Pierre Gauthier*
Olivier Gillet
Raynald Demers

formant quorum sous la présidence du maire *Michel Côté*.

Absent : *Réjean Gagné*

Gil Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Le quorum étant constaté la séance est ouverte. Le conseil revient sur le point 11 de la séance du 1^{er} décembre 2009.

11. CONTRAT DE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

Le conseil rencontre monsieur Max Bellavance de la compagnie Sanibelle afin de discuter de l'offre faite par soumission pour la cueillette des matières résiduelles et d'en justifier l'augmentation de plus de 85 % par rapport au contrat précédent. Suite à l'impossibilité de revoir ce prix à la baisse, le conseil demande à Sanibelle de fournir un prix en fonction d'un nombre de cueillettes réduit à 26 pour les ordures et une cueillette de gros rebuts au lieu de deux par année. Ce prix nous parviendra d'ici vendredi.

LEVÉE DE LA SÉANCE.

2008-239

Proposé par Pierre Gauthier

Et unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À 20h15

Michel Côté, maire

Gil Bérubé, d.g. / sec.-très.

.....